

SACS-POUBELLE officiels SACCO

Les sacs doivent être déposés le jour même au bord de la route ou dans les conteneurs prévus à cet effet.

Les sacs non conformes ne sont pas enlevés. Les conteneurs du commerce et de l'artisanat non munis du clip SACCO ne seront pas vidés.

Prix des sacs par rouleau de 10 pièces

TVA incluse :

Pour 5 pièces

Sac de 17 l. : CHF 11.60

Sac de 35 l. : CHF 21.00

Sac de 60 l. : CHF 33.50

Sac de 110 l.: CHF 31.00

Pour les conteneurs d'une capacité maximale de 800 l. le clip est à CHF 32.00 (TVA incluse).

TAXE ANNUELLE – Déchets urbains

Conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets, une **taxe de base d'élimination des déchets – hors TVA** - est perçue comme suit :

- CHF 40.00 par personne de plus de 22 ans
- CHF 20.00 par personne de 18 ans révolus à 22 ans révolus.
- CHF 60.00 pour une entreprise comptant au maximum 1 poste à plein temps
- CHF 120.00 pour une entreprise jusqu'à et y compris 5 postes à plein temps
- Pour les autres entreprises de moins de 250 postes à plein temps, la taxe de base est majorée de CHF 60.- par tranche supplémentaire de 5 postes à plein temps.

Emolument pour prestations spéciales

Pour les tailles importantes, une benne est mise à disposition et ensuite évacuée par le service de l'édilité pour un montant forfaitaire de CHF 80.00, hors TVA, par voyage.

Prises en charge particulières au centre de tri communal :

- Batterie de moto	gratuit
- Batterie de voiture	CHF 5.00 l'unité
- Pneu de voiture sans jante	CHF 5.00 l'unité
- Pneu de voiture avec jante	CHF 10.00 l'unité
- Peinture, laques, vernis	CHF 4.00 /kg